



LES TECHNIQUES DE L'ACTEUR AU SERVICE DES AVOCATS

La prise de parole est une activité centrale dans l'exercice de l'avocat. Pourtant, être convainquant à l'oral n'a rien d'inné.

Gagner en compétence oratoire, trouver son **propre style** requiert d'avoir les bons outils et de l'entraînement.

FORMA-DROIT vous propose une session de formation dédiée au **renforcement de vos techniques de communication orale** (ou de prise de parole), alignée à vos **enjeux professionnels**.

OBJECTIFS

- ✓ Identifier vos axes forts et de les développer
- ✓ Prendre conscience de votre communication non verbale pour l'optimiser
- ✓ Renforcer votre impact vocal
- ✓ Gagner en clarté et en force de conviction
- ✓ Savoir mieux gérer vos émotions face à l'enjeu
- ✓ Être plus en phase avec votre image professionnelle

METHODES

- Training de l'orateur : exercices individuels et collectifs issus des techniques de l'acteur
- Mises en situations de cas concrets et remise en contexte professionnel
- Supports pédagogiques
- Travail à la caméra et feedback personnalisé.

FORMATEUR Cyril ANREP

Acteur formé au **Conservatoire National** (Promotion 2000), **professeur d'art dramatique depuis 20 ans**, notamment au **Cours Florent**, il participe depuis à de nombreuses productions théâtrales.

Son talent de **directeur d'acteurs** l'amène à accompagner en tant que coach de nombreux acteurs et actrices.

Parallèlement, il transpose son champs d'expertise dans le monde de **l'entreprise** où il dispense des formations et des **coachings de communication orale et de prise de parole**, accompagnant **dirigeants et cadres**.

4 heures de formation en groupe
+ 2 heures
de coaching individuel

750 Euros HT / participant

Public : avocats
Prérequis : aucun

Contact inscriptions :

Contact@forma-droit.fr

Clôture des inscriptions 48h avant la date de formation